

Indexation à partir du 1^{er} janvier 2019:

- ✓ Indexation + 2,10 % sur les salaires barémiques et la partie des salaires effectifs égale aux salaires barémiques.
- ✓ Indexation +2,10% indemnité RGPT, prime de nuit, indemnités de séjour et allocation complémentaire de maladie et complément d'ancienneté.

➤ Salaires Barémiques personnel roulant (régime 5 jours/semaine)

Chauffeurs		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Convoyeur-manoevre	11,0110	10,7295
Chauffeur en formation	11,0110	10,7295
Chauffeur de véhicule : charge utile de - 7 tonnes	11,4370	11,1440
Chauffeur de véhicule : charge utile de 7 à 15 tonnes	11,6945	11,3945
Chauffeur de véhicule : charge utile de +15 tonnes	12,1040	11,7930
Chauffeur ADR, véhicule articulé ou véhicule frigorifique	12,1040	11,7930

Services de messageries		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Catégorie A (salaire de départ)	11,4370	11,1440
Catégorie B (après 6 mois dans le secteur)	11,6945	11,3945

Service courrier		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Chauffeur service de courrier	12,1040	11,7930

Votre Liberté
Votre Voix



Transport routier et logistique – CP 140.03

➤ Indemnités pour heures de disponibilité: (99%):

Chauffeurs		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Convoyeur-manoeuvre	10,9010	10,6220
Chauffeur en formation	10,9010	10,6220
Chauffeur de véhicule : charge utile de - 7 tonnes	11,3225	11,0325
Chauffeur de véhicule : charge utile de 7 à 15 tonnes	11,5775	11,2805
Aurtres catégories	11,9830	11,6750

Services de messageries		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Catégorie A (salaire de départ)	11,3225	11,0325
Catégorie B (après 6 mois dans le secteur)	11,5775	10,2805

Service courrier		
	38h/semaine	39h/semaine et 6 jours de compensation payés
Chauffeur service de courrier	11,9830	11,6750

Ferry-boat/train (sauf repos réglementaire):

Indemnité pour heures de disponibilité: 90 % du salaire horaire de base

Temps de disponibilité du dimanche/jour férié:

Indemnité pour heures de disponibilité + 50 %

Votre Liberté
Votre Voix



Transport routier et logistique – CP 140.03

➤ Indemnités:

1) Indemnité RGPT: € 1,4460 par heure

2) Prime de nuit (20h00-06h00):

< de 50 ans € 1,2015 par heure

A partir de 50 ans € 1,5015 par heure

3) Indemnités de séjour:

Grande indemnité de séjour A € 38,1180

Petite indemnité de séjour B € 15,4505

Indemnité de séjour C (séjour fixé) € 10,3635

En cas de séjour fixe un salaire forfaitaire correspondant à huit heures de travail.

4) Complément d'ancienneté par heure de travail et par heure de disponibilité :

Après 1 an d'ancienneté dans l'entreprise: € 0,0545

Après 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise: € 0,1115

Après 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise: € 0,1685

Après 8 ans d'ancienneté dans l'entreprise: € 0,2255

Après 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise: € 0,2825

Après 15 ans d'ancienneté dans l'entreprise: € 0,3395

Après 20 ans d'ancienneté dans l'entreprise: € 0,3965

5) Allocation complémentaire de maladie

98,1355€

Votre Liberté
Votre Voix

